

LICENCE SCIENCES DE LA VIE PARCOURS BIOLOGIE DES ORGANISMES, DES POPULATIONS ET DES ÉCOSYSTÈMES

TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Agronomie, Biologie et Environnement, Environnement, Santé animale

Domaine :

Présentation

Le **parcours Biologie des Organismes, des Populations et des Écosystèmes (BOPE)** de la Licence mention Sciences de la Vie offre une solide formation fondamentale pour l'acquisition de connaissances et de compétences générales, théoriques et pratiques, en biologie fondamentale et expérimentale, ainsi qu'en biologie appliquée à l'environnement.

Le parcours BOPE a pour objectif d'offrir des connaissances générales en sciences de la vie, et des connaissances et compétences plus approfondies dans les domaines de la biodiversité animale et végétale, de la biologie évolutive et de l'écologie (fonctionnement des écosystèmes).

Les diplômés de ce parcours auront acquis des compétences d'analyse et de compréhension de phénomènes complexes et appris à maîtriser certains outils indispensables comme les bio-statistiques, la télématique et l'anglais scientifique. Ils auront également acquis des méthodes de travail en autonomie et au sein d'une équipe, développant ainsi les capacités d'adaptation et d'encadrement indispensables pendant la vie professionnelle.

La première année de la Licence mention Sciences de la Vie est commune à l'ensemble des parcours de cette Licence. Un certain nombre d'enseignements sont partagés avec la première année de la Licence mention Sciences de la Terre pour faciliter une ré-orientation éventuelle.

Deux cursus supplémentaires sont proposés au sein du parcours BOPE (admission sur dossier). Ils consistent en des Unités d'Enseignement (UEs) supplémentaires ou de substitution. Le cursus « BIOMIP » propose des enseignements renforcés en mathématiques, informatique, physique ainsi qu'une immersion dans les laboratoires de recherche. Le cursus « Concours B » prépare aux concours d'accès en écoles vétérinaire ou d'agronomie, qui ont lieu à l'issue de la licence (niveau L3).

ÉTABLISSEMENT(S)

Université Toulouse III - Paul Sabatier

LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Savoir-faire et compétences

- Mobiliser les savoirs formels et pratiques relevant du fonctionnement des organismes et des écosystèmes.
- Résoudre une question biologique ou écologique en analysant une situation complexe avec une approche pluridisciplinaire.
- Concevoir une approche expérimentale en choisissant les appareils et les techniques d'analyse et en identifiant les sources d'erreurs et les limites méthodologiques.
- Mettre en oeuvre de façon autonome une approche expérimentale en appliquant les différentes étapes d'un protocole expérimental.
- Valoriser les résultats d'un protocole expérimental en utilisant les outils statistiques de base, ou en validant un modèle tout en appréciant ses limites de validité.
- Suivre les évolutions technologiques du domaine pour assurer une actualisation des ressources.
- Identifier les réglementations spécifiques, et mettre en oeuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe, aussi bien qu'en autonomie et prendre des responsabilités au service d'un projet.
- Communiquer en langue étrangère.

Contenu de la formation

Syllabus du L1 SdT

Syllabus du L1 SdV

Syllabus du L2 BOPE

Syllabus du L3 BOPE

Condition d'accès

La première année universitaire est accessible à l'étudiant titulaire du baccalauréat français, d'un DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) ou d'un diplôme équivalent.

Le **baccalauréat scientifique** est très fortement conseillé pour l'entrée dans la Licence au niveau L1.

Une entrée sur dossier, examinée par une commission, est possible en deuxième et troisième année (DUT, BTS, classes préparatoires, licence d'une autre université, première année de santé ...).

Tout étudiant n'ayant pas accès de droit à une des trois années du parcours BOPE doit déposer un dossier de candidature qui fera l'objet d'une évaluation individuelle par l'équipe pédagogique de l'année concernée.

Formation(s) requise(s)

En première année :

- les 6 parcours de la Licence Sciences de la Vie sont indifférenciés. La première année donne accès aux six parcours, de droit pour les parcours 2B2M, BCP et BOPE, sur dossier pour le parcours SVT-E ; les parcours IPE et PPE ne se différencient qu'en troisième année et sont accessibles sur dossier.

En deuxième année :

- individualisation du parcours BOPE,
- UE spécifiques préparatoires aux licences professionnelles de l'UPS et à l'entrée dans la vie active.

En troisième année :

- orientation possible vers les L3 des parcours IPE ou PPE de la Licence mention Sciences de la Vie (accès sur dossier),
- passerelle possible avec la Licence mention Sciences de la Terre (parcours Réo-STE),
- itinéraires disciplinaires vers les masters.

Poursuite d'études

A l'UPS

La large offre de formation de la L3 BOPE permet à l'étudiant de préciser son projet de poursuite d'études en Master. En particulier, quatre itinéraires (Diversité végétale, Diversité animale, Fonctionnement du végétal, Comportement animal) sont proposés par un jeu d'UEs à choix dès le S5, et qui se poursuit au S6, débouchant naturellement sur les Masters de Biologie, écologie et évolution, de Biologie végétale et de Bio-informatique. Ces Masters sont accessibles sur dossier, comme les autres Masters en Biologie de l'Université Paul Sabatier (Biologie-Santé ou Sciences de la Terre et des planètes, environnement par exemple).

Hors UPS

Les Masters des mêmes secteurs en France et en Europe (Biologie, écologie et évolution, Biologie végétale, Bio-informatique, Océanologie / Environnement et MEEF) sont accessibles sur dossier, de même que les écoles d'ingénieur.

Pour les étudiants diplômés de la Licence et ayant réussi le concours B, la poursuite d'études s'effectue dans une des écoles d'agronomie ou vétérinaire.

Perspectives professionnelles

À l'issue de la L3, les concours de la fonction publique Catégorie B sont accessibles : techniciens de recherche et de formation, conseillers d'éducation, conseillers en environnement ...

80 % des diplômés du parcours BOPE poursuivent leurs études en Masters, où se fait l'essentiel de l'insertion professionnelle.

- Environnement.
 - Enseignement.
 - Agroalimentaire.
 - Agronomie.
 - Commerce de produits et réactifs biologiques.
 - Industries cosmétiques et pharmaceutiques.
 - Santé.
-
- Chercheur(se) dans un laboratoire public ou privé.
 - Enseignant(e) dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs.
 - Ingénieur(e)-chef(fe) de projet en recherche et développement.
 - Éco-conseiller(e).
 - Chargé(e) de la protection du patrimoine naturel.
 - Technicien(ne) de laboratoire en recherche et développement.
 - Technicien(ne) de laboratoire : de production et de contrôle qualité.
 - Animateur(trice) scientifique.
 - Rédacteur(trice) scientifique.

Contact